

Section Transport	Nombre de pages 1
Titre Transport d'élèves en COOP	Date d'entrée en vigueur Le 1^{er} avril 2017

Énoncé	Le transport d'une ou d'un élève du programme d'éducation coopérative ou suivant un stage COOP peut être accordé s'il y a un siège de courtoisie disponible à bord du véhicule.
Modalités	L'attribution des sièges est assujettie aux modalités du règlement CTSE015 - Places de courtoisie.

Dates de révision
4 novembre 2010
17 février 2012
1 mars 2017

